Réunion du conseil d'établissement

Le 29 septembre 2025 à 18 h 30, au local 116 de l'École régionale des Quatre-Saisons

Parents :	Carline Ponsart Andréanne Ouellette-Colpron Patrick Samson	Personnels :	Jean-Philippe Arsenault Catherine Bégin Nicole Carbonneau Annie Gagnon Dominique L. Lessard

Absence : Aucune absence

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la rencontre

La réunion débute à 18 h 30. La directrice confirme le quorum et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Présentation des membres

La direction invite tous les membres du conseil d'établissement à se présenter entre eux.

3. Questions du public

Aucun public.

CE :2025-09-07

4. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que la directrice, Catherine Bégin, fait la lecture de l'ordre du jour;

Elle souligne des erreurs dans la numérotation des points à l'ordre du jour.

Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Nicole Carbonneau que l'ordre du jour soit adopté avec la numérotation corrigée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Décision

CE :2025-09-08

5. Nomination de la présidence du conseil d'établissement

Monsieur Patrick Samson propose sa candidature à la présidence du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement sont consultés sur l'élection du parent à la présidence;

Les membres sont tous en accord;

Il est proposé par Annie Gagnon et Jean-Philippe Arsenault que monsieur Patrick Samson soit nommé au poste de président du conseil d'établissement.

Comme l'élection des parents a eu lieu sur deux assemblées, la direction rappelle les postes des parents :

- ✓ Poste 1 Poste vacant (1 an);
- ✓ Poste 2 Andréanne Ouellet-Colpron, fin de mandat septembre 2027 (2 ans);
- ✓ Poste 3 Carline Ponsart, fin de mandat septembre 2027 (2 ans);
- ✓ Poste 4 Patrick Samson, fin de mandat septembre 2026 (1 an);
- ✓ Substitut : aucun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ :2025-09-09

6. Nomination au poste de secrétaire

CONSIDÉRANT que la secrétaire d'école ne peut être présente au conseil d'établissement cette année, la direction propose que Dominique L. Lessard, psychologue, comme soutien à la prise de notes lors des rencontres;

Il est proposé par Nicole Carbonneau et appuyé par Carline Ponsart que Dominique L. Lessard, psychologue, assume la prise de notes au conseil d'établissement pour l'année 25-26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Nomination des membres de la communauté

Catherine Bégin, directrice, explique le rôle des membres de la communauté. Elle demande aux membres s'ils proposent de solliciter quelqu'un directement. Elle les informe qu'ils peuvent proposer des personnes pour s'impliquer. Les membres de la communauté doivent avoir un lien pertinent avec la mission de l'école. Les membres de la communauté n'ont pas le droit de vote lors des décisions, mais participent aux échanges du comité.

CE: 2025-09-10

8. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2025

CONSIDÉRANT que le président, Patrick Samson, fait la lecture du procès-verbal du 9 juin 2025;

Il est proposé par Patrick. Samson et appuyé par Jean-Philippe Arsenault que le procès-verbal soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Suivi au procès-verbal du 9 juin 2025

- Les cellulaires et autres appareils ne posent pas de problème. Les élèves étaient préparés et le personnel aussi;
- Le montant de 1000 $ qui était prévu par le CÉ pour soutenir la salle de jeu est resté dans le budget du CÉ, car les dépenses n'ont pas été finalisées. Une somme intéressante a été amassée par la collecte de fonds et les prix reçus. L'ameublement est en cours d'installation, toutefois, si des sommes supplémentaires sont nécessaires, une nouvelle résolution devra être votée par le conseil;
- Le surplus et le déficit des établissements sont encore dans nos coffres. Les nouvelles directives ministérielles ont dû retarder les travaux en ce sens. Nous n'avons toujours pas de reçu bilan financier final pour 24-25.

CÉ :2025-09-11 **10. Approbation du calendrier des rencontres 2025-2026**

CONSIDÉRANT le calendrier des rencontres nommées à tous les membres à tous les membres du conseil d'établissement seront les dates proposées dont les 29 septembre, 10 novembre, 9 février, 13 avril et 8 juin 2025. La direction vérifie la disponibilité des membres. Il est essentiel de souligner que tous les parents doivent être présent pour avoir le quorum. Il est impératif d'informer d'avance en cas d'absence afin que les autres membres ne se déplacent pas inutilement.

Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Annie Gagnon que le calendrier soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Dénonciation par les membres du conseil d'établissement, d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école

La direction invite tous les membres à signer la feuille de dénonciation d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école. Si des membres étaient en conflits d'intérêts pour un point, cette personne devrait se retirer des discussions et décisions en lien avec ledit sujet.

CE :2025-09-12 **12. Approbation des règles de régie interne**

Les règles de régie interne sont déposées pour validation. Aucune modification n'est proposée;

Il est proposé par Andréanne Ouellette-Colpron et appuyé par Nicole Carbonneau que la régie interne soit adoptée sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 2025-09-13 **13. Approbation des sorties 25-26**

CONSIDÉRANT que les parents ont signé une autorisation générale en début d'année demandant l'autorisation de sortie pour leur jeune. La direction demande l'aval aux parents afin que les sorties scolaires puissent être planifiées d'avance. Un résumé des sorties pédagogiques sera fait à chaque nouvelle réunion du conseil d'établissement.

Une explication est donnée aux membres pour le groupe PFAE2 au sujet des sorties spontanées en autonomie. Une lettre est déposée en séance tenante à cet effet. Les élèves ont pu profiter des endroits suivants : Propli, Urbain-culteur, salon carrière en octobre, Atelier La Patente (atelier coopérative de bois et de métal).

Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Andréanne Ouellette−Colpron que les sorties 25-26 soient autorisées et adoptées selon les modalités précédemment nommées.

De plus, plusieurs sorties de groupes sont prévues :

- ✓ Primaire 1 : bibliothèque de façon hebdomadaire 1;
- ✓ EG2 : 21 octobre musée de la Civilisation,
  11 ou 12 décembre randonnée de géocache
  dans le Vieux-Québec;
- ✓ EG2 : 27 novembre Orchestre Symphonique de Québec;
- ✓ Déplacement en RTC;
- ✓ CPFC/ PFAE : pratique du Canadien au Centre Vidéotron le 3 octobre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Information / Consultation

14. Formation obligatoire pour les nouveaux membres

La directrice explique aux membres les rôles et responsabilités du conseil d'établissement. Tous les nouveaux membres doivent suivre une formation en ligne obligatoire. Cette formation permet de bien comprendre le fonctionnement de cette insistance. Elle propose aux membres de faire suivre les capsules et fiches correspondantes aux points à l'ordre du jour, à chacune des rencontres, pour permettre aux membres qui souhaite suivre la formation en continu plutôt qu'en bloc pour ceux qui le préfèrent. Un point pourra être placé à chaque rencontre pour répondre aux questions des membres en lien avec cette formation.

15. Plan de mise en œuvre du projet éducatif 25-26

Bilan en mai dernier avec l'équipe et ajustement en prévision de la présente année. Les changements en sont en bleu dans le document.

16. Des nouvelles de l'école

- ✓ Le comité de vie étudiante est en processus électoral. Le vote par anticipation aura lieu le 7 octobre et le vote officiel sera fait le 8−9−10 octobre pour l'élection officielle des jeunes. Des photos et des vidéos ont été faites par les élèves pour se présenter;
- ✓ La pratique d'incendie s'est déroulée sous un fond de fausse alarme et les élèves ont attendu à l'extérieur calmement durant les vérifications;
- ✓ Les compressions ministérielles sont très complexes à gérer, car on ne peut pas ajouter de temps aux personnes, on ne pas ajouter de service et chaque situation nécessitant des ajustements doivent être entérinée par la direction générale. Les décisions locales ont des impacts sur le budget global du Centre de services scolaire de la Capitale. Le nombre d'équivalent à temps complet doit globalement être diminué pour recevoir le financement global;
- ✓ Révision du modèle organisationnel au service de garde est nécessaire, car Monique prend sa retraite le 31 octobre 2025. La gestion du service de garde a été revue et des constats ont été faits par le Service des finances.

Les frais du midi au primaire peuvent être des frais de garde.
Au secondaire cela n'existe pas, ce sont des frais de surveillances qui peuvent être chargés au coût réel.

Après consultation avec le Service des ressources financières humaines et éducatives, la direction propose d'aller vers un modèle de surveillance du midi pour tous les élèves. La facturation sera annualisée et dans le système de la facture scolaire (trois trimestres pour répartir les coûts). L'école n'a plus besoin d'utiliser le système d'*Avant−Garde* et de prendre les présences pour la facturation.
Une économie importante de temps et de frais de gestion. Les parents du primaire recevront leur reçu, mais le secondaire n'y a pas droit à titre de frais de garde. L'école régionale des Quatre-Saisons fera comme les autres écoles du secondaire. L'École de La Cité (mandat régional) procède par facturation scolaire aussi.

CE: 2025-09-14 **17. Campagne de financement**

La direction informe les parents qu'une campagne de financement pourrait avoir lieu afin d'amasser des fonds pour des activités et des projets pour l'école. La plateforme sécurisée *Coolecto* permet de démarrer une campagne de financement en ligne. Les membres sont en accord l'utilisation de cette plate-forme. Si une campagne est mise en place, les membres seront invités à se positionner sur le projet en amont du lancement de la campagne.

Il est proposé par Annie Gagnon et appuyé par Carline Ponsart
que l'ordre du jour soit résolu et adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE: 2025-09-15 **18. Levée de la séance**

À 19h30, il est proposé par Nicole Carbonneau et appuyé par Jean−Philippe Arsenault que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président, La directrice,

Patrick Samson Catherine Bégin

CB/DLL